

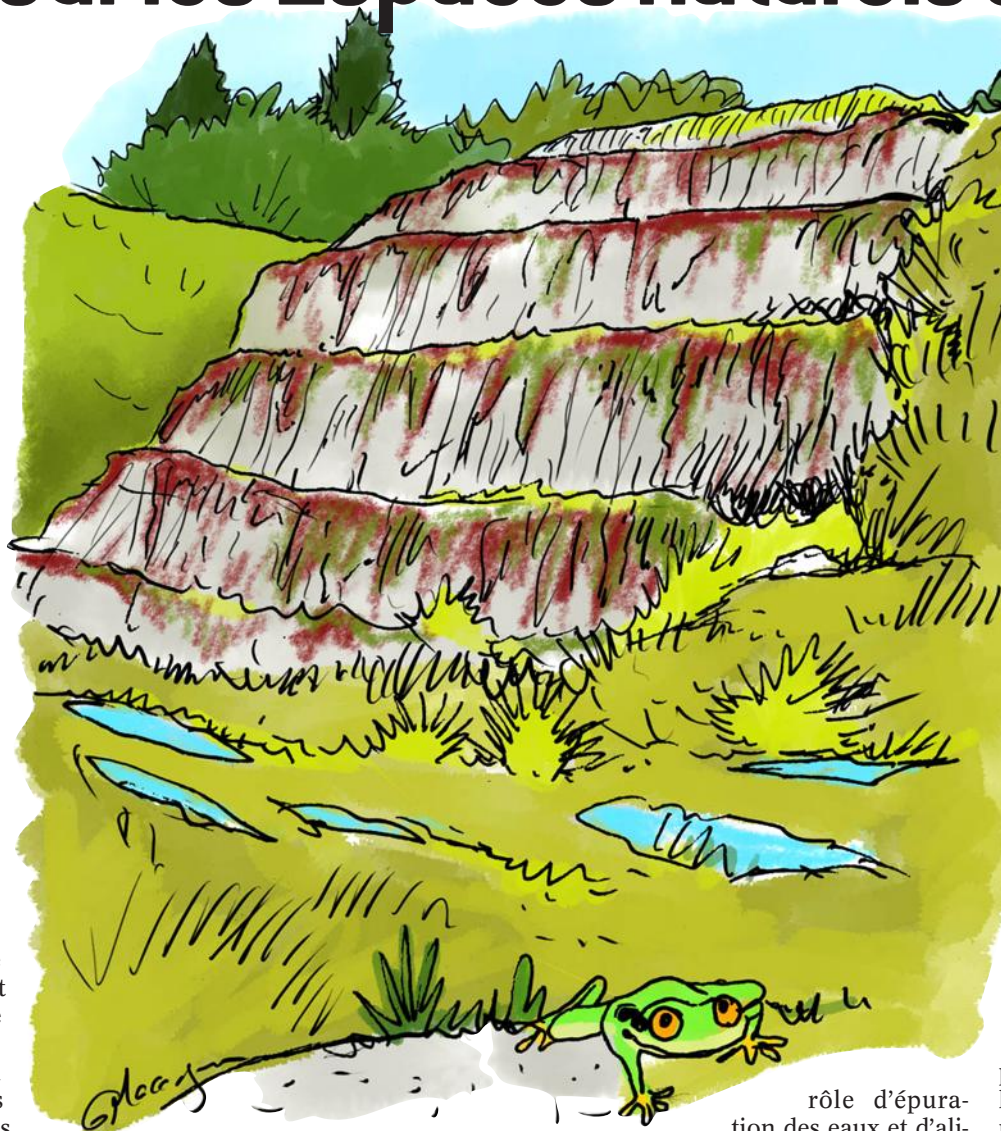
NATURE [BIODIVERSITÉ]

Zoom sur les Espaces naturels sensibles

Les ENS (Espaces naturels sensibles) sont un bel outil de protection et de mise en valeur de la biodiversité pour les conseils départementaux.

■ Qu'est-ce qu'un Espace naturel sensible (ENS) ?

Un ENS est un espace possédant une biodiversité et des habitats naturels devenus rares, notamment du fait de l'urbanisation, et qui est préservé à ce titre. Les Conseils départementaux labellent des ENS dans le cadre de leur politique générale en faveur de l'environnement et de l'application de la **Trame Verte et Bleue**. Ces ENS sont représentatifs de la diversité des milieux du département. Les Départements perçoivent une Taxe d'aménagement dont une part finance les ENS : ils acquièrent des terrains ou aident des structures partenaires (comme les Conservatoires d'espaces naturels) dans des acquisitions afin que ces espaces soient protégés et gérés spécifiquement. Ils passent également des conventions avec des propriétaires privés pour qu'ils entretiennent des espaces selon les principes de conservation des



ENS.

■ Quels sont les ENS de Côte-d'Or ?

La Côte-d'Or possède sept sites labellisés ENS, dont plusieurs zones humides, essentielles pour leur

rôle d'épuration des eaux et d'alimentation des **nappes phréatiques**. L'ENS de l'étang de Marcenay possède par exemple l'une des plus grandes roselières du département. Le bois de Montfée, près de Ternant dans les Hautes Côtes, les pelouses et combes de la vallée de l'Ouche, à Talant et Plom-

POINT PAR POINT

■ Un site

Pour visiter virtuellement, depuis chez vous, l'ENS de Saint-Germain-le-Rocheux, rendez-vous sur <http://www.cotedor.fr>.

■ Mini-glossaire

EPTB : Établissement Public Territorial de Bassin.

Nappe phréatique : réserve d'eau naturelle souterraine.

Trame Verte et Bleue : réseau constitué de l'ensemble des corridors écologiques et des réservoirs de biodiversité d'un territoire devant être protégé, issu du Grenelle de l'Environnement.

bières-lès-Dijon, juxtaposent milieux ouverts et boisements. Des partenariats parfois complexes peuvent se nouer pour la labellisation d'un ENS. Près de Poncey-lès-Athée, une quarantaine d'hectares de prairies et forêts alluviales ont été acquis par l'EPTB Saône et Doubs avec l'aide financière du Département, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, et de Réseau ferré de France (dans le cadre de mesures compensatoires pour la création de la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône).

■ L'homme a-t-il sa place dans les ENS ?

Exploitation forestière, agriculture, et autres activités humaines peuvent être pratiquées dans un ENS dès lors qu'elles intègrent le respect du patrimoine naturel. L'ENS du marais de Saint-Germain-le-Rocheux est interdit d'accès car il abrite des escaliers de tuf calcaire rares et fragiles, mais sauf grande vulnérabilité du milieu, les ENS sont ouverts au public. La sensibilisation fait justement partie des enjeux importants, avec des sentiers d'interprétation, des actions auprès des collégiens, des animations lors du Printemps de l'environnement, ou encore la connexion des ENS par les véloroutes... La connaissance des enjeux de biodiversité doit inspirer chacun dans ses actes quotidiens.

Dominique Girard
Élu du canton d'Auxonne,
vice-président chargé de l'environnement du Département de Côte-d'Or

Peut-on encore parler d'espaces "naturels" aujourd'hui ?

« Peu d'espaces peuvent être qualifiés de "naturels", car ils ont tous été modifiés par l'Homme. C'est aussi le cas des ENS. Le marais de la Rosière, à Mirebeau-sur-Bèze, résulte ainsi d'un barrage construit au XVIII^e siècle pour actionner la roue d'un moulin. Même d'origine humaine, cette zone humide de 14 ha possède une faune et une flore sauvages très variées qu'il faut préserver. Malgré notre empreinte, tous ces espaces possèdent une biodiversité patrimoniale qui nous impose une responsabilité spécifique. »



PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association **Bourgogne Nature**, association regroupant la **Société d'histoire naturelle d'Autun**, la **Société des sciences naturelles de Bourgogne**, le **Parc naturel régional du Morvan** et le **Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne**.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

Illustration : Gilles Macagno.
Rédaction : Dominique Girard

LEUGLAY (21) Sur la route des orchidées

Rendez-vous dimanche 3 juin à Leuglay, avec le Conservatoire d'Espace naturel de Bourgogne, pour participer au comptage des pieds de Sabots-De-Vénus. De 9 h 30 à 17 h 30, pique-nique offert. Inscriptions obligatoires : carine.duthu@cen-bourgogne.fr ou 03 80 79 25 96.